

9 10% Corporation d'exportation et de développement
 ecu
 1 1/2 an
 Sujet à modification sans préavis
659-4960
 ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS
LOU-TEC
 QUÉBEC 871-6363
 STE-FOY 653-3333
 ST-GEORGES 228-1718
 EQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 19 AOÛT 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 230
 48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.30 4.04

MONTREAL - OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.Q.

50c Plus T.P.S. T.V.Q.

LA CONSOMMATION

Légumes moins savoureux à cause des fortes pluies



Les pluies abondantes du début de l'été font que les légumes ont moins de saveur cette année en raison de la quantité d'eau qu'ils contiennent. Le temps des conserves est venu mais c'est plus par goût que par mesure d'économie que les Québécois se lancent dans cette opération traditionnelle. **C-1**

L'ÉCONOMIE

Laurent Gagnon obtient un autre sursis de ses créanciers

Les créanciers de Laurent Gagnon lui ont accordé un nouveau sursis de quelques mois même s'il n'a toujours pas déposé les garanties promises le 21 juillet dernier. **B-1**

LE SPORT

Les Expos ne font pas le poids face aux Braves

Chancelant, le lanceur Ken Hill s'est fait malmener par les Braves, qui l'ont emporté 5-1. Les Pirates en ont profité pour porter leur avance à trois matchs. **S-2**

LE MONDE

L'aide d'urgence commence à arriver en Somalie

L'aide d'urgence aux victimes potentielles de la famine en Somalie, où des centaines de personnes meurent chaque jour d'inanition, commence à prendre forme. **A-12**

LE QUÉBEC

Brigadiers adultes dans les autobus d'écoliers à Montréal

La plus grosse commission scolaire du Québec, la CECM, a l'intention de placer des brigadiers adultes dans ses autobus écoliers pour la rentrée de septembre. **A-3**

L'ÉDITORIAL

Les chapelles énergétiques

Comment explique-t-on que les industriels québécois n'aient pas saisi l'occasion de soumettre des propositions pour le projet de cogénération de la CUQ? **A-10**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	C-3, C-4 et C-12
Bridge	C-10
Consommation	C-1 et C-2
Décès	C-10
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-10
Horoscope	C-10
Informations générales	A-3 à A-8
Le monde	A-9, A-11 et A-12
Louis-Guy Lemieux	B-7
Où aller à Québec	C-4
Québec et l'Est	B-6 à B-8

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-14

LA MÉTÉO

Averses occasionnelles, maximum 21 et minimum 12. Demain, quelques éclaircies, venteux et frais, maximum 19. **S-16**

Mise en place d'un Sénat égal avec des pouvoirs réduits

Bourassa prêt à plier



Impatient de commencer les discussions, le premier ministre Brian Mulroney lance un regard à ses collaborateurs pour faire sortir les journalistes.

OTTAWA — Après s'y être opposé depuis toujours, le premier ministre Bourassa pourrait accepter dès aujourd'hui la mise en place d'un Sénat égal, où le Québec aurait le même nombre de sièges que Terre-Neuve ou l'Île-du-Prince-Édouard.

par ANDRÉ FORGUES
 LE SOLEIL

Au terme de sa première journée de négociations constitutionnelles, à la table des 17, M. Bourassa a expliqué que les discussions se poursuivraient en soirée et sans doute tout au long de la nuit, au niveau des fonctionnaires, pour préciser les caractéristiques de ce nouveau Sénat.

« Quand nous aurons les conclusions de toutes ces discussions, nous aurons à prendre une décision si, dans l'intérêt supérieur du Québec, nous pouvons accepter une formule ou si, dans le même intérêt du Québec, nous devons la refuser », a-t-il indiqué.

La réforme du Sénat a occupé une large partie des quelques huit heures de pourparlers formels entre les premiers ministres fédéral et provinciaux, les chefs autochtones et les dirigeants des deux Territoires. Pour la première fois depuis la

mi-juin 1990, le Québec participait à ces négociations au cours desquelles « il y a eu des prises de position intéressantes », a déclaré le premier ministre Brian Mulroney.

Tout comme M. Bourassa, le premier ministre fédéral attend de voir « l'ensemble de la proposition avant de porter un jugement final » sur le nouveau Sénat proposé.

Même si, au sein de la délégation québécoise, on se défendait hier soir d'avoir déjà accepté que ce Sénat soit égal, cela ne fait pas de doute pour tous les autres participants, indique le premier ministre manitobain Gary Filmon.

Mais chaque province déciderait de la manière dont elle désignerait ses sénateurs, M. Bourassa ayant déjà précisé que sa préférence serait de les faire élire par l'Assemblée nationale plutôt que par l'ensemble de la population. De plus, la constitution garantirait que le Québec

Suite A-2, Bourassa...

- Ovide Mercredi affirme détenir l'appui de 8 provinces
 - Une petite phrase de Mulroney irrite le Canada anglais
- À lire en pages A-4 et A-5

Bungee interdit à Expo-Québec

QUÉBEC — Les fanatiques de la pratique du saut à l'élastique Bungee seront déçus : cette activité ne sera pas au programme d'Expo-Québec qui ouvre ses portes en fin de journée aujourd'hui, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ayant jugé qu'elle comportait de trop grands risques.

par DAMIEN GAGNON
 LE SOLEIL

Si les dirigeants de la Commission de l'exposition provinciale s'avaient de passer outre à cette décision, la CSST n'aurait pas d'autre choix que d'apposer les scellés, a fait savoir, hier, Mme Josée Quirion, responsable des affaires publiques au bureau de Montréal.

Les dirigeants d'Expo-Québec ont réagi en fin d'après-midi en proposant à la CSST que les opérateurs de la compagnie Bungee d'Alabama, membre de la North American Bungee Association, se donnent en spectacle en effectuant eux-mêmes des sauts. On estime qu'une telle attraction pourrait attirer de nom-

breux curieux et amateurs de ce sport.

La réponse de la CSST est attendue aujourd'hui. M. André Savard, directeur général adjoint d'Expo-Québec, a précisé que les opérateurs de l'entreprise sont des experts dans les sauts à l'élastique et qu'ils sont des citoyens américains.

Les dirigeants d'Expo-Québec, qui comptaient beaucoup sur cette activité pour attirer des visiteurs et des curieux cette année, sont très déçus de la position de la CSST qu'ils qualifient de rigide. M. André Joncas, directeur administratif, aurait aimé que la CSST soumette des améliorations pour rendre cet événement sécuritaire.

Le problème, selon Mme Suite A-2, Expo-Québec...



Hier midi, une grue mécanique géante était en place en vue de compléter les préparatifs pour le saut à élastique.

Richard Maroist radié du Barreau pour deux ans

QUÉBEC — Le Barreau du Québec a imposé hier une radiation de deux ans à l'avocat Richard Maroist, de Québec. Celle-ci s'ajoute à deux amendes de 1000 \$.

par RICHARD HÉNAULT
 LE SOLEIL

L'impétueux avocat a confirmé hier soir au SOLEIL qu'il porterait sa cause en appel devant le Tribunal des professions. « J'irai jusqu'en Cour suprême, s'il le faut ! » a-t-il ajouté.

Curieusement, toutefois, le syndic adjoint du Barreau, Me Jean-Paul Michaud, a réagi sensiblement dans le même sens en déclarant qu'un appel de la corporation professionnelle est « fort probable ». Devant le comité de discipline, Me Michaud avait réclamé une radiation de cinq ans. Aussi considérait-il la sanction comme étant « loin d'être sévère », d'autant plus que, dans sa décision, le comité mentionne avoir longuement songé à une radiation permanente.

C'est hier matin que la décision du comité a été signifiée à Me Maroist. L'amende de Suite A-2, Barreau...



Richard MAROIST



Woody ALLEN

Une « machination odieuse » de Mia Farrow

Woody Allen nie avoir abusé sexuellement de ses enfants

NEW YORK (AP, AFP) — Le réalisateur et acteur américain Woody Allen est sorti de retraite habituelle hier pour catégoriquement démentir les accusations selon lesquelles il se serait livré à des abus sexuels contre ses deux plus jeunes enfants.

Selon lui, ces rumeurs s'inscrivent dans une machination « odieuse » de son ex-compagne, l'actrice Mia Farrow, pour obtenir la garde de leurs enfants.

« Il s'agit d'une manipulation invraisemblable et affreusement préjudiciable d'enfants innocents pour des motifs revanchards et égoïstes », a déclaré Woody Allen au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Plaza de New York.

Frère et apparemment durement touché par une semaine de grands titres sur sa vie privée, le réalisateur a affirmé que les avocats de Mia Farrow lui avaient exigé 7 millions \$ afin de ne pas porter l'affaire devant la police. L'avocat de Mia Farrow, Alan Dershowitz, a nié l'allégation de Woody Allen.

La police de l'État du Connecticut a confirmé qu'il Suite A-2, Woody...

la clé-santé

SPECIAL 2 pour 1* 145\$/1 an par personne

AU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE*

Nous offrons des tarifs d'abonnement avantageux pour les groupes.

ÉGALEMENT

WORKOUT, NATATION, AQUAFORME, AQUAPOUPON, PRÉNATAL, ANGLAIS, ESPAGNOL, ETC...

SESSION DÉBUTANT LE 14 SEPTEMBRE

* L'offre s'applique sur le tarif régulier (290\$) de l'abonnement 1 an et est valide jusqu'au 31 août 1992.

— Pour se prévaloir de cette offre, l'une ou l'autre des personnes intéressées (ou les deux) doivent obligatoirement être un(e) nouvel(le) abonné(e) et les deux personnes doivent s'abonner en même temps à la réception du YMCA.

— Non transférable à partir d'une carte mensuelle.

— Ne s'applique pas sur les cartes du YMCA échues en octobre 1992 et après.

Québec
 (FONDÉ EN 1854)

835, Saint-Cyrille Ouest
 527-2518

Suites de la première page

Bourassa...

compterait toujours pour 25 % de l'ensemble des parlementaires fédéraux (députés et sénateurs réunis), peu importe l'évolution de son poids démographique.

Et toujours pour répondre aux préoccupations de M. Bourassa, le Sénat triple-E convenu dans l'entente du 7 juillet serait modifié pour réserver des sièges à des représentants francophones hors-Québec, afin de mieux refléter la dualité linguistique canadienne.

Enfin, les pouvoirs du Sénat seraient réduits. Pour bloquer un projet de loi voté par les députés, explique le premier ministre Roy Romanow, on envisage par exemple d'exiger une majorité de 67 % des sénateurs, au lieu de 60 %, pour forcer la tenue d'une séance conjointe des deux chambres (Communes et Sénat). La possibilité que le Sénat puisse à lui seul bloquer un projet de loi, avec un vote à 70 %, serait abandonnée. On conserverait la possibilité d'annuler avec un vote de 50 % plus un des sénateurs les projets de loi touchant les ressources naturelles et certaines mesures de taxation.

« Nous allons maintenant plus loin pour répondre aux inquiétudes du Québec à l'intérieur même de l'accord sur le Sénat, dit le premier ministre Filmon. Il y a beaucoup de bonne volonté, de générosité qui se manifestent à l'endroit du Québec et c'est au tour du Québec de montrer sa bonne volonté et sa générosité à l'endroit du reste du Canada. »

Bourassa tenté

Le premier ministre Bourassa n'a dit ni oui, ni non à ce projet de Sénat, hier, mais il a paru assez tenté par la formule qui se dessinait.

« Si nous parlons des pouvoirs réels qui seront conférés à l'ensemble des institutions fédérales, c'est-à-dire le Sénat et la Chambre des communes, à ce moment-là le Québec peut être gagnant, selon les conclusions qui seront tirées » des discussions d'hier soir et de la nuit dernière.

Mais M. Bourassa dit voir, « de la part des partenaires du Québec, une volonté de tenir compte des représentations du Québec. »

Avant de s'engager, le premier ministre veut par exemple savoir quelles sont les garanties sur la durée pour laquelle serait assurée la proportion de 25 % de Québécois au sein du Parlement canadien, toutes chambres confondues. Il se demande aussi quels sont exactement les pouvoirs que le Sénat pourrait exercer par lui-même, sans réunion conjointe avec les Communes.

Quant au mode de désignation des sénateurs, il note que « si le droit de veto sur la langue et la culture se trouve à être donné à des sénateurs qui proviennent d'une élection par l'Assemblée nationale, c'est un prolongement des pouvoirs de l'Assemblée nationale ».

Entré à l'édifice Pearson, hier matin, en affichant un optimisme modéré, M. Bourassa semblait prêt à continuer les tractations pendant un certain temps, en fin de journée hier. « On a manifesté verbalement beaucoup d'ouverture pour sécuriser les Québécois sur leur avenir à l'intérieur du Canada. »

Même le premier ministre albertain Don Getty, promoteur numéro un du Sénat triple-E, s'est dit prêt à examiner sérieusement la proposition qu'on était à élaborer hier. Quant à Bob Rae, de l'Ontario, il exprimait une certaine inquiétude face au sort que ce projet réserverait au principe de la représentation selon la population, à la Chambre des communes.

Et Roy Romanow, de la Saskatchewan, évoque que le nouveau Sénat ne soit mis à l'essai que pour dix ans, période au terme de laquelle pourrait aussi être remise en cause la garantie de 25 % de présence québécoise au Parlement canadien.

Enfin, le premier ministre Mulroney a souligné hier que le chef libéral Jean Chrétien a pris la peine de lui écrire, lundi soir, pour exprimer son inquiétude face à toute réforme qui réduirait le poids démographique du Québec au Sénat. Une lettre de deux pages et demie que le bureau du chef de l'Opposition a refusé de rendre publique mais que son porte-parole a décrit comme étant rédigée dans « un langage direct et ferme ».

Expo-Québec...

Quiron, c'est qu'il n'y en a pas de solution autre que l'interdiction. La CSST, dit-elle, se voit contrainte d'interdire cette activité à cause surtout de l'utilisation d'une grue devant servir d'ascenseur aux amateurs du saut en élastique.

Car, ajoute Mme Quirion, la loi est claire : « Un grutier ne doit pas permettre à aucun travailleur de se tenir sur une plate-forme ou un panier suspendu à un appareil de levage. Selon la CSST, si la santé des ouvriers est potentiellement en danger, celle des usagers du saut à l'élastique l'est forcément tout autant ».

Expo-Québec risque de perdre gros dans cette mésaventure. Elle devait partager les profits de cette activité avec la compagnie Bungee d'Alabama. Cette activité suscitait beaucoup d'intérêt, a souligné M. Savard. On espère maintenant que la CSST acceptera de laisser les opérateurs du Bungee sauter, ce qui pourrait amoindrir les pertes.

Une histoire d'amour

Par contre, une activité qui ne soulèvera certainement pas de conflit, mais la fierté des Québécois, est sans aucun doute le pavillon de la ville de Québec. Avec une thématique nouvelle, les visiteurs découvriront les principaux attraits de la capitale et de sa région par la projection de diapositives en trois dimensions, sous le thème la région de Québec, une histoire d'amour.

À partir de tableau on présente toute la splendeur de Québec et sa région : Jardin zoologique, Aquarium, lieux historiques, le Festival international, le Carnaval, le Musée de la civilisation et bien d'autres sites. Tout cela grâce à la collaboration de la ville de Québec, la Communauté urbaine et d'autres partenaires.

Par ailleurs, à Toronto, les autorités de l'Exposition nationale canadienne ont installé la plus haute grue mobile du pays sur le terrain de la foire, afin de permettre des sauts à l'élastique, rapportait hier l'agence Canadian Press.

Corps d'un bébé découvert dans la rivière Outaouais

MONTREAL (PC) — Le cadavre d'un nouveau-né a été découvert par des pêcheurs sur le bord de la rivière des Outaouais, tout près de la frontière entre le Québec et l'Ontario.

Le bébé avait été placé dans un sac à ordures vert, bien ficelé sur le moment, semble-t-il, mais qui s'est ouvert au fur et à mesure que les vagues le frappaient.

La macabre découverte a été faite par des pêcheurs au quai de Chute-à-Blondeau, petite municipalité francophone située du côté de l'Ontario.

Le bébé était un garçon de race blanche. L'autopsie, pratiquée sur son corps à Ottawa, n'a pu déterminer s'il est mort avant ou après avoir été placé dans le sac. Les pathologistes n'ont pu déterminer non plus la durée de son séjour dans l'eau.

La provenance du sac demeure également mystérieuse. Il est possible que le sac ait été jeté dans la

rivière des Outaouais à Ottawa ou dans la région même de Hawkesbury.

L'enquête est dirigée par les agents Fernand Charbonneau et Paul Burroughs, du détachement de Hawkesbury de la Police provinciale de l'Ontario (OPP).

Au nombre des hypothèses qui expliqueraient la présence du bébé dans la rivière, la police signale celle d'une jeune femme ou même d'une adolescente désespérée qui aurait accouché sans aide et aurait décidé de se débarrasser du bébé, par crainte que sa grossesse soit découverte.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 18-08-1992
7-1-6
2-6-6-7

La grue haute de 60 mètres sera le pôle d'attraction de l'exposition qui commence aujourd'hui.

Le gérant général Peter Moore a dit qu'il était d'accord pour permettre les sauts de bungee en autant qu'il avait l'assurance qu'ils ne contreviennent pas aux règlements provinciaux de l'Ontario.

« Si quelqu'un du gouvernement vient nous dire que nous sommes en infraction, nous allons arrêter immédiatement », a-t-il ajouté.

Des opérateurs de bungee demandent au gouvernement ontarien d'interdire les sauts à partir des grues mobiles. Le ministère des consommateurs de l'Ontario a créé un comité pour étudier le phénomène du saut à l'élastique, à la suite d'un accident mortel survenu il y a trois semaines à Peterborough.

Barreau...

2000 \$ lui a été imposée pour deux chefs concernant l'offre d'escomptes pour certains services juridiques. La radiation, quant à elle, a été prononcée à la suite de propos tenus par l'avocat envers trois magistrats de la cour d'appel du Québec qui, en 1987, avaient jugé une affaire opposant déjà Me Maroist au Barreau.

« Je ne suis pas surpris parce qu'il était évident, dès le début, que le comité était partial, a déclaré Me Maroist. Même si c'est toujours assez pénible puisque j'ai une femme et trois enfants, je continuerai la bataille que j'ai entreprise il y a 11 ans et mes clients ne seront pas pénalisés. »

D'ici à ce que le Tribunal des professions se prononce sur l'appel que l'avocat entend y loger, il conservera en effet son droit de pratique, a confirmé le syndic adjoint. Ce dernier s'attend à ce que le tribunal rende une décision à la fin de 1992 ou au début de 1993. Advenant un nouvel échec de Me Maroist, il pourra toutefois poursuivre la lutte devant la cour supérieure.

Des excuses ? Jamais !

La radiation de deux ans, si jamais elle devient exécutoire, s'avèrera aussi pénible qu'une radiation permanente, aux yeux de Me Maroist. À la fin de ce délai, il devra en effet se soumettre à tout le processus de réadmission au Barreau.

« Je devrais présenter des excuses et ça, je ne le ferai jamais ! Jamais ! », a-t-il déclaré catégoriquement.

« Je ne suis pas un danger public et ils ne peuvent pas m'empêcher de gagner ma vie, de dire Me Maroist. Je me bats pour des principes qui devraient profiter à toute la population. Quand j'ai dénoncé le jugement de la cour d'appel, je me sentais dans un pays démocratique mais il semble que le Barreau ne voit pas la chose de la même façon... »

Le comité de discipline du Barreau, effectivement, n'a pas vu les choses de la même façon. Les pairs de Me Maroist ont estimé que celui-ci n'avait aucune confiance dans le système judiciaire, à tel point qu'il lui est difficile de représenter adéquatement ses clients.

Dans sa décision, le comité rappelle que, quatre ans plus tard, l'avocat a dénoncé publiquement le jugement de la cour d'appel rendu en 1987 alors qu'à ce moment, il ne s'est pas prévalu de la possibilité de s'adresser à la Cour suprême. Le comité estime que Me Maroist a terni l'image de sa profession et qu'il n'en éprouve aucun regret.

Le syndic adjoint persiste lui aussi à qualifier de grave le geste de son confrère puisqu'il visait le plus haut tribunal du Québec. Pour Me Michaud, l'avocat récalcitrant méritait une radiation minimale de cinq ans, tel qu'il l'a réclamé devant le comité de discipline.

La radiation de Me Maroist entrera en vigueur dans 30 jours, période correspondant au délai d'appel devant le Tribunal des professions. S'il inscrit sa cause en appel, tel qu'il l'a promis hier, il conservera son droit de pratique.

Woody...

était un suspect dans une enquête criminelle tout en refusant de fournir d'autres détails. « Une enquête est en cours contre M. Allen. Mais aucune accusation particulière n'a encore été retenue puisque l'enquête se poursuit », a déclaré Trooper Debbie Roy, porte-parole de la police.

Selon un des avocats de Mia Farrow, cette enquête est liée à des abus sexuels présumés dont aurait été victime l'un des enfants de l'ancienne actrice fétiche de Woody Allen qui a longtemps été sa compagne.

En moins d'une semaine, la vie de reclus du cinéaste s'est transformée en un véritable cauchemar. Allen, 56 ans, a entamé une action en justice la semaine dernière contre Mia Farrow demandant la garde de leurs trois enfants. Il a admis lundi avoir une liaison avec la fille adoptive de l'actrice, Soon-Yi Previn, 21 ans.

L'avocat de Mia Farrow a déclaré qu'elle cherchait à localiser sa fille Soon-Yi, mais Woody Allen l'aurait cachée dans un endroit secret au New Jersey.

Lors de la conférence de presse, Allen s'est décrit comme un père inquiet qui veut retirer ses enfants d'une « atmosphère si malsaine qu'elle laissera sûrement des cicatrices irréparables » chez les enfants.

« J'espérais que, malgré tous les conflits et toute la colère, je pourrais obtenir, dans le calme et l'esprit de compromis, un accord dans l'intérêt des enfants », a dit le réalisateur new-yorkais. « Puis, soudain, de manière consternante, j'ai été accusé d'avoir abusé sexuellement de ma fille adorée de 7 ans, et de manière hystérique le lendemain, de mon fils chéri de 4 ans ».

Selon Allen, la seconde accusation a été levée tellement elle est apparue « démente » aux enquêteurs eux-mêmes.

Mia Farrow a 11 enfants dont quatre naturels. Elle a eu Satchel, 4 ans et demi avec Woody Allen et le couple a adopté Moses, 14 ans, et Dylan, 7 ans.

L E T R E N T E E T U N®

UNE COUPE EXCLUSIVE AU 31

LES BLAZERS
LAINE ET
CACHEMIRE

LE MÉLANGE FAVORI DE
L'AUTOMNE! LA TEXTURE
FEUTRÉE QUE L'ON AIME POUR
DES VESTONS CHALEUREUX
AUX RICHES COLORIS DE CONIFÈRE,
CHARBON, AMÉTHYSTE OU NOIR
QUI S'AGencent AUX JACQUARDS
DES GILETS, AUX CARREAUX
ET RAYURES DES CHEMISES ET
PANTALONS. 38 à 44... 225.00
PORTÉ ICI SUR NOTRE PANTALON
VELOURS CÔTELÉ 95.00



la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Un prélude au déménagement de l'Aquarium du Québec?

Le Boulon d'or fermerait ses portes dès le 11 octobre

QUÉBEC — Le restaurant *Le Boulon d'or* de l'Aquarium du Québec pourrait bien fermer ses portes le 11 octobre, comme première étape d'une réorganisation susceptible même de conduire jusqu'à un déménagement complet de l'institution de Sainte-Foy au Zoo de Charlesbourg, tel que l'avait publié LE SOLEIL au mois de mai.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

Le sous-ministre André Lachance, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), a confirmé hier que l'hypothèse d'une fermeture n'est pas exclue du lot envisagé, lorsqu'interrogé sur le fait que le Boulon d'Or venait d'annuler toutes les réservations de ban-

quets et autres réceptions dépassant le 10 octobre 1992. Ces réservations pouvaient au moins courir jusqu'à octobre 1993, selon le témoignage d'une personne qui devait y tenir son banquet de noces à cette date.

C'est le sous-ministre lui-même qui a demandé d'annuler ces réservations, dans une lettre récemment adressée au concessionnaire du restaurant, la *Fondation Ar-*

thur-Labrie (FAL). Ce qui pourrait éventuellement signifier l'exclusion de celle-ci du Boulon d'Or « pour rendement plus ou moins satisfaisant », selon les paroles mêmes du conservateur de l'Aquarium du Québec, M. Serge Pilote.

Le MLCP acceptait depuis quelques années de confier le restaurant de l'aquarium en concession à la *Fondation Arthur-Labrie*, afin de l'aider financièrement à poursuivre ses initiatives de pro-

motion et d'animation écologiques.

Un avis semblable de non-renouvellement a été expédié à la *Société linéenne de Québec*, à propos du kiosque à souvenirs. Celle-ci en avait obtenu la concession dans le même esprit que la FAL avait été chargée du restaurant.

« Ce pourrait être une fermeture, une transformation, un changement de cap administratif, on ne sait pas encore, a dit M. Lachance. Mais question de pouvoir

agir librement, on ne voulait avoir aucun engagement sur les bras ».

Chose certaine, a poursuivi le sous-ministre, si les deux organismes restent dans le décor, ce sera sur de toutes autres bases qu'actuellement. « On revoit complètement toutes nos manières de faire, a-t-il rappelé. Et tout peut survenir ».

Un certain branle-bas de combat avait secoué l'univers linéen, il y a quelques mois, lorsque LE SOLEIL avait soulevé une série d'« incongruités » relatives à l'ad-

ministration du Boulon d'Or par la FAL et son directeur général, M. Fernand Therrien.

Le ministre du MLCP, M. Gaston Blackburn, avait peu de temps après annoncé la création de comités de relance de l'Aquarium du Québec et du Zoo du Québec, à Charlesbourg, à la faveur d'un budget de 60 000 \$. Les deux comités étaient ensuite rapidement invités par le sous-ministre Lachance à réfléchir sérieusement à l'hypothèse d'une grande fusion à Charlesbourg.

De Cap Whittle/Cap Gaspé à Les Escoumins

Un nouveau guide pour naviguer sur le St-Laurent

RIMOUSKI — Les navigateurs peuvent emprunter de façon encore plus sécuritaire la Côte-Nord, à partir du Cap Whittle, dans la région de La Romaine, et du Cap Gaspé jusqu'aux Escoumins, grâce à un nouveau guide qui contient toutes les instructions nautiques pour cette partie du fleuve Saint-Laurent.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Le Service hydrographique du Canada, basé à l'Institut Maurice-Lamontagne, à Mont-Joli, a procédé mercredi à Rimouski au lancement du plus récent fascicule, d'une centaine de pages, de la série des trois numéros qui contiennent toutes les informations nautiques sur la navigation sur le Golfe et le fleuve Saint-Laurent.

Trois ans de travail Les deux précédents fascicules ont été lancés à Montréal en fé-

vrier. Ces numéros s'attardent surtout à la navigation comprise de l'île Verte à Québec et de Cap-Rouge à Montréal. Trois ans de travail ont été nécessaires à l'équipe du directeur du Service hydrographique du Canada, de l'IML, M. Denis Hins, pour réaliser ces trois guides d'instructions nautiques sur le Saint-Laurent. Une somme immense de travail qui aura nécessité des coûts de 250 000 \$.

« Ce dernier fascicule s'adresse aussi bien à la navigation commerciale, aux pêches qu'aux navigateurs de plaisance. Le

Saint-Laurent est un des cours d'eau les plus utilisés au monde. Ce guide est fait pour assurer la sécurité des usagers. Il s'agit d'un complément indispensable aux cartes marines car il fournit d'importants renseignements qui n'apparaissent pas sur ces cartes », a dit M. Hins.

L'utilisateur de ce fascicule pourra en effet y découvrir, notamment, quels sont les dangers de naviguer dans cette portion du Saint-Laurent, ainsi que les difficultés d'accès à tel ou tel havre, et où sont situés les aires de mouillage, les phares et les bouées, ainsi que les ports et les marinas, tout comme les stations de sauvetage et de pilotage. On y retrouve même des photographies des infrastructures portuaires et des phares, vues du fleuve, des informations météorologiques et sur les marées, ainsi que les niveaux d'eau et les courants.

« Les navigateurs bénéficient maintenant d'un produit mieux adapté à leurs besoins. Je suis très heureux que l'on puisse ainsi mettre en valeur ce fleuve majestueux

qu'est le Saint-Laurent », a dit le député fédéral de Matapédia-Matane, M. Jean-Luc Joncas.

Pour le directeur de l'Institut Maurice Lamontagne, M. Jean Boulay, il s'agit là d'un document essentiel à la navigation sur le Saint-Laurent. « Je suis fier de ce produit qui permet aux usagers de mieux utiliser le milieu marin du Saint-Laurent, et de bénéficier des richesses du fleuve. Après seulement cinq ans de présence dans le milieu, l'IML et le Service hydrographique du Canada sont très heureux de pouvoir offrir ce nouveau produit à la population », a indiqué M. Boulay.

Plus facile à consulter car moins encombrant que la volumineuse édition *Golfe et fleuve Saint-Laurent*, ce fascicule *Instructions nautiques-Fleuve Saint-Laurent '92* (ATL 110), est vendu à 6,95 \$ auprès des dépositaires autorisés du Service Hydrographique du Canada, et auprès du Bureau de distribution des cartes marines, Pêches et Océans Canada, C.P. 8080, Ottawa, Ontario, K1G 3H6.

LIQUIDATION MONSTRE

BOIS TRAITÉ sous pression		PORTES D'ACIER ISOLÉES N° 1	
Garantie de 40 ans		Garantie de 5 ans	
	8 10 12 14 16		
2x4	2 ³⁰ — 3 ⁶⁰ — —		
2x6	3 ⁷⁵ 4 ⁷⁰ 5 ⁶⁰ 6 ⁷⁰ 7 ⁶⁵		
2x8	5 ²⁵ 6 ⁵⁵ 7 ⁸⁰ 9 ²⁵ 10 ³⁵		
2x10	7 ⁸⁵ — 11 ⁷⁰ 13 ⁵⁰ 15 ⁷⁰		
4x4	4 ⁷⁵ 6 ⁷⁵ 8 ⁰⁰ — 11 ⁰⁰		
6x6	12 ¹⁵ 15 ⁵⁰ 18 ⁶⁰ 21 ⁷⁰ 24 ³⁰		
FEUILLE DE TREILLIS 4x8	6 ²⁵	BARROTIN 2x2x42	65 ⁰⁰

BOIS À PLANCHER Prévern "MERCIER"
 Érable rustique 3/4" 2⁹⁵ par pi
 Érable sélect 3/4" 2⁹⁵ par pi
 Érable sélect teinté blanc 3/4" 3²⁰ par pi

PARQUETERIE VERNIE ET EMBOUVETÉE "DUBO" Chêne Select 1⁷⁹ pi²

Lot spécial de PORTES PRÉMONTÉES 24" avec cadrage 3/4" ou 4/4" en menuiserie vernie 1⁹⁹

REVÊTEMENT DE VINYLE GRIS DOUBLE 5 4⁹⁹ la toise

CHAUFFE-EAU 60 gallons 184⁹⁹ TOILETTE ISOLÉE blanche 79⁹⁹ DOUCHE 30x30 (robinet, drain, rideau inclus) 99⁹⁹

Prix payez et emportez. Argent comptant. Cartes de crédit.

MATÉRIAUX VERREAULT

1705, boul. Sainte-Anne, Château-Richer.
SERVICE DE LIVRAISON DISPONIBLE 824-4252

S.O.S. BRÛLEURS À L'HUILE

VENTE - RÉPARATION - INSTALLATION INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

Appel de service 16\$

Système de ventilation, plafond suspendu
Garantie respectée sur biénergie, Revac, Coleway, Armstrong, Sanyo
Thermopompe disponible

M.G. Réfrigération

141, Principale - Sainte-Cécile-de-Lévrard
1-800-563-2686 (819) 263-2686 (819) 263-2891 (rés.)

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3270 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC!



SEULEMENT **899\$** CH.
À CHACUNE SON SAC!

Une montagne de sacs de vinyle à l'aspect du cuir! Attrapez-en un (ou plusieurs) parmi nos sacs à cordon, nos sacs reporter, nos sacs médecin, nos sacs seau avec rabat et bien d'autres encore! Noir, havane ou deux tons. Nous avons aussi plein de sacs en toile! Des sacs à dos, des sacs marin, des fourretout, alouette! Vous aurez même le choix entre les multicolores, les fleuris, les rayés et plus! 8,99 \$ ch. Sacs à main, rayons 210 et S30.



ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

VENDEUR(SE)

Vente de pièces électroniques au comptoir

Exigences:
 - Diplôme d'études professionnelles
 - Connaissance du domaine de l'électronique
 - Expérience pertinente
 - Bilingue de préférence

Faire parvenir votre c.v. au:
 Dépt 8126-Le Soleil
 390, St-Vallier Est
 Québec, QC
 G1K 7J6

HYGIÉNISTE DENTAIRE

Une clinique dentaire dynamique est à la recherche d'un(e) hygiéniste dentaire avec ou sans expérience. Travail à temps plein temporaire. Faire parvenir votre curriculum vitae au: 200, boul. Cloutier Saint-Raymond, QC G0A 4G0 ou contacter Isabelle Gingras au (418) 337-4641 avant le 25 août 1992.

PHARMACIEN(NE)

demandé(e) région des Cantons de l'Est Temps plein ou temps partiel Très bon salaire. Demander: André Girard (819) 845-2723 ou (819) 845-2320

REPRÉSENTANT(E)S

demandé(e)s Salaire 35 000\$ et plus Offrons: travail à temps plein pour les régions suivantes:

Rimouski - Matane - Rivière-du-Loup, M. Gilles Tardif (418) 722-9711, (418) 867-3998

Mauricie - Bois-Francs, M. Jean Sévigny (819) 373-9480

Charlevoix, M. Germain Tremblay (418) 826-2389 (laissez votre message)

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

(sur la Rive-Sud de Québec)

EXIGENCES:
 • Connaissance de l'informatique
 • Diplôme d'études collégiales
 • Expérience dans la vente serait un atout
 • Salaire selon compétence

Date limite pour réception du c.v.: le 30 août 1992. Faire parvenir votre c.v. au Dépt. 8125 - Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier Est, Québec G1K 7J6

COMMIS COMPTABLE

Exigences: Connaissance du logiciel Avantage Connaissance dans le traitement de texte Excellent français; rapidité d'exécution 2 ans d'expérience dans le domaine 37 1/2 heures/semaine. Salaire selon compétence Faire parvenir C.V. à l'attention Monique Boucher C.P. 2149 Saint-Nicolas, QC G0S 3L0

es Restaurants Marie Antoinette Inc.

recherche les services d'un(e) PROGRAMMEUR

- Environnement: Système MAI - Business basic 4
- Fonctions principales: Fournir un soutien aux usagers des systèmes
- Besoin immédiat - Rémunération selon qualifications
- Expérience requise

Faire parvenir curriculum vitae d'ici le 26 août 1992 à: M. Roger Dufresne, C.M.A. Contrôleur Les Restaurants Marie Antoinette Inc. 25, rue Bigaouette Québec (Québec) G1K 6V5

Marie Antoinette

OUVERT 24 HEURES

BAS-ST-LAURENT/GASPÉSIE/CÔTE-NORD

LE SOLEIL

POUR ABONNEMENT: 1-800-463-2362
(sans frais)

ÉCHOS DES DEUX RIVES

RIMOUSKI

130 caisses de cigarettes volées

La Sûreté Municipale de Rimouski enquête sur un important vol de 130 caisses de cigarettes d'une valeur de 230 000 \$, commis au cours de la dernière fin de semaine à l'entrepôt de Steinberg Québec, division Aligro, dans le Parc industriel de Rimouski. Les malfaiteurs ont pratiqué une ouverture dans le toit du vaste entrepôt à l'aide d'une hache afin de pouvoir pénétrer à l'intérieur du bâtiment. Selon la SM de Rimouski, cet audacieux vol serait l'oeuvre d'une organisation de l'extérieur de la ville, qui aurait peut-être bénéficié d'une complicité locale. Quelques jours avant le vol, l'entreprise avait reçu un stock de 3 millions \$ de cigarettes.

2225 entreprises consultées

Depuis le 18 août jusqu'au 17 septembre, quelque 2225 entreprises du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine seront consultées sur leur besoin en développement de la main-d'oeuvre. Les résultats de cette vaste enquête seront connus au début du mois de décembre. Cette consultation est menée par la Commission de formation professionnelle BSL/Gaspésie, et Emploi et Immigration Canada. Les deux partenaires souhaitent la collaboration des entreprises afin de répondre aux importants changements qui surviennent sur le marché du travail, notamment en raison de l'évolution de la technologie et conséquemment, des impacts sur la main-d'oeuvre.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Retour en classe de 4000 élèves

À compter de lundi, plus de 4000 élèves des niveaux secondaire et collégial reprendront à Rivière-du-Loup le chemin de l'école, une activité majeure dans cette ville de 14 000 habitants du Bas-du-Fleuve. Les autorités du cégep de Rivière-du-Loup évaluent à 120 millions \$ les retombées économiques directes et indirectes générées par les milieux éducatifs de la région de Rivière-du-Loup. Le cégep de Rivière-du-Loup accueillera 1400 étudiants et étudiantes inscrits dans quinze programmes de formation.

KAMOURASKA

1 million \$ de Rexfor

Les interventions de la société d'État Rexfor dans le comté de Kamouraska-Témiscouata sont évaluées, en 1991-92, à près d'un million \$ dont 495 000 \$ reliés à la création de 60 emplois saisonniers. Les autres sommes d'argent ont été remises à trois regroupements forestiers : celui du lac Témiscouata 239 185 \$, le Groupement forestier et agricole Taché inc., 44 726 \$, et le Groupement forestier de Kamouraska : 144 384 \$.

BAIE-DES-CHALEURS

Nouveau maire à Hopetown

Les citoyens de la municipalité de Hopetown, dans la Baie-des-Chaleurs, ont élu dimanche un nouveau maire. Il s'agit de Gary McRae, qui a récolté 198 des 239 votes dans le village de 400 habitants, contre seulement 37 pour son adversaire, l'ex-conseiller Lucien Paquette (quatre bulletins ont été rejetés). Le siège du conseil laissé vacant par le départ de M. Paquette a par ailleurs été comblé par James Huntington, qui a battu son adversaire Léon Dubé avec 137 voix contre 98. M. McRae succède à M. Adelme Francoeur, qui a démissionné en juin dernier pour des raisons de santé après 10 ans à son poste. Le mandat des nouveaux élus sera cependant de courte durée puisque les élections régulières se tiendront en novembre 1993.

BONAVENTURE

Nouveau bureau des Affaires culturelles

La ministre des Affaires culturelles du Québec, Mme Lisa Frulla-Hébert a procédé vendredi à l'inauguration d'un comptoir de service du ministère à Bonaventure. Il s'agit de la 13e direction régionale du réseau des Affaires culturelles au Québec et de la première en Gaspésie. La ministre a indiqué que son ministère entendait ainsi favoriser les régions en « mettant tout en oeuvre pour favoriser l'émergence et le rayonnement de leur potentiel culturel ». La région était jusqu'à maintenant desservie par la direction du Bas-Saint-Laurent à Rimouski.

Une première femme élue chef de bande à Ste-Anne-de-Restigouche

STE-ANNE-DE-RESTIGOUCHE — Brenda Gedeon-Miller est devenue, en fin de semaine dernière, la première femme à diriger la réserve micmac de Ste-Anne-de-Restigouche, en Gaspésie.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Elle a défait le chef Ronald Jacques lors d'élections générales qui ont également modifié passablement le reste du conseil de bande.

Mme Gedeon-Miller, qui a récolté 437 voix, 125 de plus que son principal opposant, met donc un terme à une douzaine d'années de leadership du chef Jacques, qui avait été élu pour la première fois en 1972, connaissant deux interruptions de pouvoir de 1976 à 1982 et de 1984 à 1987.

« Je suis la première femme élue chef du conseil de bande mais historiquement, les femmes jouaient un rôle beaucoup plus important auprès de nos communautés », a-t-elle reconnue hier, faisant référence au pouvoir exercé par les femmes dans les sociétés autochtones avant l'intervention des Blancs.

Brenda Gedeon-Miller, qui a souvent critiqué l'administration du chef Jacques, n'entend pas pour le moment remuer mer et monde afin de démon-

trer s'il y a eu irrégularités ou non sous l'ancienne administration.

« Nous examinons présente-

ment ce qui s'est produit au cours des dernières années mais nous devons également évaluer le personnel en présence à l'administration de la bande et préparer l'avenir. Nous avons longtemps prôné la paix, l'unité et l'harmonie pour la réserve et il est temps de le prouver », ajoute-t-elle.

Pour diriger la communauté de 2400 âmes, dont plusieurs travaillent un peu partout en Amérique du Nord, Mme Gedeon-Miller sera appuyée des anciens conseillers Paul Jacques, Patty Martin, Donna V. Metallic et Gail Metallic et des nouveaux venus Donna Isaac, Patrick Isaac, Elizabeth B. Me-

talic, Gary Metallic, Wendell Metallic, Kenny Mitchel, Patrick Wilmot et Randy Wysote.

Près de 75 candidats ont tenté de mériter un poste de conseiller samedi dernier et un troisième candidat à la direction du conseil de bande, l'ancien chef Tony Dedam, a récolté 38 voix.



Les membres du Raid Trans-Gaspésien avaient hâte de relever le défi de la traversée de la péninsule gaspésienne, du sud au nord.

Il aurait tenté de tuer sa soeur

POINTE-À-LA-CROIX — Un homme de 28 ans résidant à Restigouche a été accusé de tentative de meurtre sur sa soeur, lundi au palais de justice de New Carlisle.

Vers 21 h vendredi, Glen Wysote s'est présenté chez sa soeur qui demeure dans la rue Chouinard, à Pointe-à-la-Croix, près de Restigouche.

Il a défoncé la porte de la maison, s'est emparé d'un appareil vidéo et a sauté à la gorge de sa soeur pour l'étrangler. L'ami de coeur de la victime a tenté en vain de s'interposer. Il a toutefois appelé les policiers.

C'est l'autre frère de la victime qui, entendant du vacarme à l'étage supérieur, est monté et a réussi à maîtriser l'agresseur.

Examens psychiatriques

Glen Wysote a comparu lundi. Il a été accusé de tentative de meurtre, voies de fait graves, voies de fait causant des lésions corporelles et méfaits.

Il subira des examens psychiatriques à l'hôpital de Mont-Joli et reviendra au palais de justice de New Carlisle le 9 septembre.

9 «coureurs des bois» traversent la Gaspésie hors des sentiers battus

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Après des mois d'entraînement, neuf « coureurs des bois » ont entrepris la traversée de la péninsule gaspésienne, du sud au nord. Sept d'entre eux sont des adolescents.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Les participants au Raid Trans-Gaspésien prévoient atteindre la Plage Cartier de Sainte-Anne-des-Monts le 30 août. Les neuf excursionnistes auront alors franchi 200 kilomètres en terrain accidenté. « Il s'agit d'un formidable défi à relever. Le tracé leur permettra de sillonner les plus beaux coins de la Gaspésie »,

estime Yves Servant, comoniteur du groupe.

Simon Thibault avait hâte de quitter Sainte-Anne-des-Monts pour la Pointe Saywer, lieu de départ de cette expédition. « C'est quelque chose qu'on ne fait pas tous les jours. Chaque membre du groupe s'est entraîné chez lui et nous avons participé à des randonnées de deux ou trois jours, ensemble » a déclaré l'adolescent.

Son père, Michel, l'appuie

dans cette expérience. « L'entraînement et ce raid sont de bonnes activités pour le corps et l'esprit. Simon a appris beaucoup et a su canaliser son trop plein d'énergie dans ce projet ».

Ce projet a mis du temps à se concrétiser. « Le Club Plein-Air de la Polyvalente Gabriel Le Courtois recherchait un projet d'envergure depuis une vingtaine d'années. Plusieurs idées ont été lancées et de ces dernières naquit le Raid Trans-Gaspésien. Il permettra à nos jeunes d'explorer à fond leurs ressources personnelles », a soutenu Pierre-Louis Saint-Pierre, responsable du Club Plein-Air.

Les participants (Laurent Therrien Jr., Vincent Pelletier, Vincent Dubé, Simon Thibault, Étienne Boudreau, Stéphane Lafontaine et Steve Roy, tous âgés de 15 ou 16 ans) et leurs moniteurs traversent la péninsule, hors des sentiers battus. Escalade, marche, couchers à la belle étoile et bien des embûches les attendent dans le cadre de cette expédition, commencée dimanche dans la Baie-des-Chaleurs.

Commanditaires et citoyens annemontois se sont généreusement impliqués en versant les 5000 \$ nécessaires au financement de l'expédition.

Chaîne de production de porcs dans le Bas-Saint-Laurent

La compagnie Viandes du Breton marque des points

RIVIÈRE-DU-LOUP — La réunion de consultation tenue lundi soir par le conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Viger de Rivière-du-Loup a permis à la compagnie Viandes Du Breton, promoteur de l'établissement d'une chaîne de production de porcs dans le Bas-Saint-Laurent, de marquer des points dans ce dossier qui agite les milieux environnementaux du Bas-Saint-Laurent.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

La compagnie beauceronne s'est engagée à faire accepter, même si la réglementation ne l'y oblige pas, un plan de fertilisation et d'utilisation des terres où sera épandu le lisier de porcs. Le purin de porcs sera alors considéré comme une ressource recyclable destinée à des terres agricoles comme engrais naturel au lieu que les producteurs agricoles achètent des produits chimiques.

Le promoteur veut établir dans cette municipalité du haut-pays de Rivière-du-Loup une pouponnière de 3200 por-

celets destinés aux 14 unités de finition réparties dans l'axe La Pocatière/Rimouski.

Un projet qui dans son ensemble nécessitera un investissement de 4,8 millions \$ dont environ 70 %, soit 3,4 millions \$, est assumé par Viandes du Breton. 25 emplois directs seront créés, dont six à caractère permanent.

C'est le coût du transport des porcs du centre du Québec à l'abattoir de viandes du Breton à Notre-Dame-du-Lac qui incite principalement la compagnie beauceronne à rapprocher ses sources d'approvisionnement.

Les opposants à ce projet s'interrogent, par ailleurs, sur la

localisation du projet ainsi que sur la qualité et la pente des sols qui recevront cet engrais naturel qui a généralement mauvaise réputation.

L'un des porte-parole des opposants, Normand Poirier, s'est dit choqué que la réglementation ne rende obligatoire une étude d'impact que pour des établissements de 600 unités animales et plus laissant de côté les projets dans leur ensemble.

« Nous allons vérifier à partir des numéros de lots ce que sont réellement ces sols afin de transmettre ces informations au ministère de l'Environnement », commentait hier Michel Laferrière du département de santé communautaire de Grand-Portage.

Des expertises-surprise de cours d'eau et de sols ne sont pas aussi à exclure, a ajouté Michel Laferrière au moment où le projet sera en opérations.

« Je suis fatigué de me faire

dire que les cochons, c'est cochon », s'est exprimé le directeur production porcine chez Viandes du Breton Bernard Verret.

Plusieurs producteurs agricoles des villages environnants assistaient aussi à cette réunion dans le but d'appuyer ce projet qui, selon eux, ne peut que consolider une économie agricole déjà assez mal en point dans le Bas-Saint-Laurent.

Présent lors de la réunion de consultation, l'actionnaire principal Lucien Breton s'est élevé contre « le climat de suspicion comme de quoi on va tout mal

faire » qui règne autour de ce projet.

Outre St-François-Xavier-de-Viger, le débat se poursuit aussi dans d'autres municipalités bas-laurentiennes. C'est le cas à St-Cyprien-de-Rivière-du-Loup où un producteur agricole veut construire une porcherie de 400 porcs. Le conseil municipal a rencontré le promoteur et le producteur agricole intéressé. Le permis de construction n'a cependant pas encore été émis.

À moins d'un revirement de situation inattendue, la mise en place d'une industrie porcine dans le Bas-Saint-Laurent par Viandes du Breton semble être sur la voie de la réalisation.

Dépanneur détruit par le feu

RIVIÈRE-SAINT-JEAN — Le dépanneur Chez Paquerette, situé sur la route 138, à Rivière-Saint-Jean, a été rasé par les flammes, la nuit dernière. Les dommages sont évalués à 100 000 \$. L'unité des crimes majeurs de la Sûreté du Québec enquête sur les circonstances entourant cet incendie.